

BC saisie par : CARNEVALE	le 17.08.2021	Validé par: CARNEVALE	le 17.08.2021
Interlocuteur : Chargé de secteur CARNEVALE LOIC	JUEN PATRICE EURL		
Centre : CS201 Chargé secteur TER02 01	720 RTE de ST Quentin 38210 TULLINS		

Client: 19903291 M CHAABI FOUDIL
0626543354 - 0457393175
Contrat: 83886/0 du 23.11.2000
ESI: 0071-05-07-0317 ECHIROLLES ZUP HLM au 8ème étage T4
 BAT E3 Logt no 0317 14 ALL DU GATINAIS
 Destination: HABITATION Date fin constr.: 01.07.1970 Date entrée patrim.: 01.04.1971

OBJET DE LA COMMANDE:	Réclamation PL/449539		
volet chambre bloqué fermé			
Date de début d'exécution:	17.08.2021	Fin d'exécution:	24.08.2021
Merci d'intervenir pour un volet roulant manuel bloqué en position fermée. Sangle ok. Cette intervention se faisant sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante, doit répondre aux obligations du Cc du Travail relatif à l'exposition à l'Amiante et relève de la Sous-Section 4			

Prestations/articles	PU HT (EUR)	Quantité	Prix HT	TVA (%)
NMEN44810-Remise en état d'un volet roulant défaillant	45,86	1,00	45,86	10,00

Montant HT	Total remises HT	Total HT	Total TVA	TOTAL TTC (EUR)
45,86	0,00	45,86	4,59	50,45

Opération:	S. analytique:	Non affecté
-------------------	-----------------------	-------------

Retour du BC à l'agence dans les 48h suivant travaux avec zones ci-dessous renseignées (QUITUS)

Date de fin de travaux	Travaux conforme au BC	OUI	NON
Observations:			
Signature du locataire		Signature de l'entreprise	

En acceptant l'exécution de la présente commande, l'entreprise est réputée avoir pris connaissance et s'oblige à appliquer les dispositions de Plan de Prévention et du DT Amiante consultable et téléchargeable sur le site internet de la SDH www.sdh.fr

FACTURES: Règlement: 30 jours fin de mois

La facture sera rejetée si elle ne comporte pas le double du bon de commande. Les prix devront être détaillés en "Fournitures" et "Main d'oeuvre". Les libellés "Travaux forfaitaires" ou "Conformes au devis" ne seront pas acceptés

Les travaux devront être réalisés dans les règles de l'art